

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 23 NOVEMBRE 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4008-2017

**DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA
VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (présidente de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M^e Nicolas Roy**

Les avocats de la Régie sont **M^e Alexandre Bellemare et M^e Sylviane René**

La **requérante** est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)

Représentée par M^e Philip Thibodeau et M^e Hugo Sigouin-Plasse

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)

Représentée par M^e Hélène Sicard

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e Jean-Philippe Therriault

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)

Représenté par M^e Geneviève Paquet

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (SÉ-AQLPA-GIRAM)

Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Début : 9 h 01

Dîner : 11 h 53

Reprise : 13 h 02

Ajournement : 15 h 07